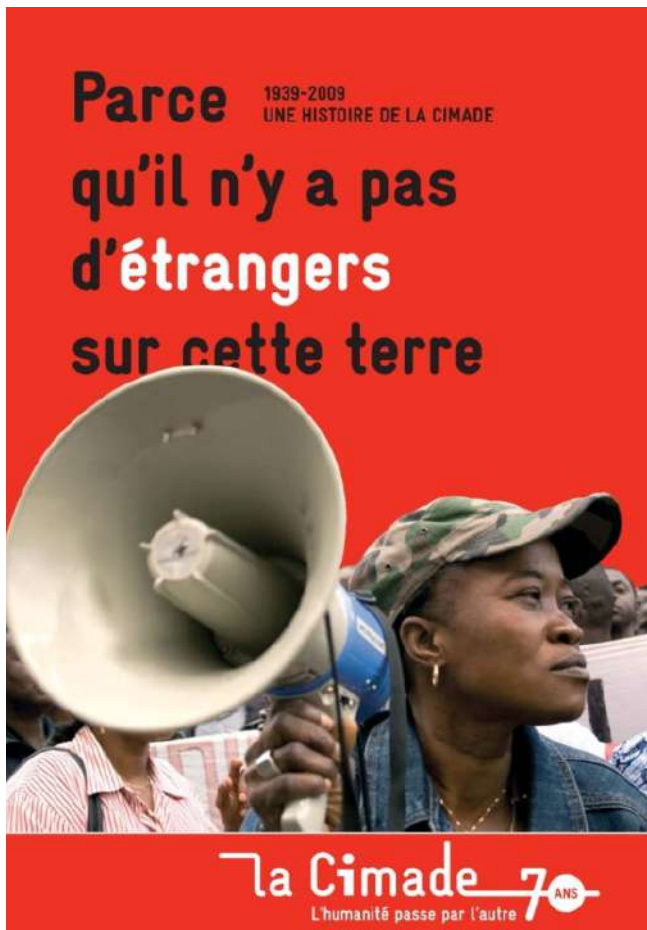




La Cimade, une association au service de l'homme

La Cimade est une association nationale issue du protestantisme, implantée sur l'ensemble du territoire dont l'objet principal est l'accompagnement juridique et administratif des personnes étrangères. Au niveau local, elle

est implantée sur Auxerre et sur Sens où se tiennent les permanences. Elle rassemble des personnes de sensibilités différentes : des protestants, des catholiques, des athées...qui se retrouvent dans une même charte ; celle-ci identifie leur engagement commun. L'organisation nationale de la Cimade lui donne un champ d'action élargi et une efficacité pour un plaidoyer défendant les droits des migrants.



Dans l'Yonne, quelques personnes constituent une équipe qui assure des permanences hebdomadaires pour cette aide administrative et juridique aux personnes exilées en démarches pour un titre de séjour. Cette équipe mène des actions de sensibilisation, rend divers services concrets et encourage les initiatives d'aides matérielles et d'apprentissage du français. Elle participe aussi à la vie de l'association et bénéficie d'outils et d'intervenants salariés ou bénévoles au sein d'une région et de structures nationales. La Cimade, dans l'Yonne, a été successivement animée par des personnes aux tempéraments et aux idées variées, des personnes d'origines et de confessions diverses, ce qui lui donne sa richesse humaine. Dernièrement, la prési-

La Cimade

L'humanité passe par l'autre

dente était protestante, femme de pasteur. Depuis, la présidente est catholique et le vice-président protestant.

La Cimade a une histoire locale, enracinée et enrichie par son histoire nationale. Depuis plus de quatre-vingts ans, la Cimade accompagne les personnes étrangères dans la conquête de leurs droits. Elle résiste contre les lois et les pratiques qui stigmatisent, excluent et humilient, et elle interpelle les pouvoirs publics et les consciences. Tout au long de ces années, La Cimade agit en concertation avec celles et ceux qui partagent les mêmes préoccupations.

La Cimade a vu le jour en 1939, en réaction à l'arrivée au pouvoir du parti nazi en Allemagne. A l'initiative de Suzanne de Diétrich, le Comité de coordination des mouvements de jeunesse protestants décide d'envoyer des jeunes pour venir en aide aux personnes évacuées d'Alsace-Lorraine dans le Sud-Ouest de la France. Puis la Cimade intervient dans les camps d'internement et participe à l'organisation de caches, de lieux refuges et de filières

vers la Suisse. La Cimade est sollicitée à la fin de la guerre pour aider les personnes sinistrées, en particulier dans le Nord et l'Est de la France, et pour agir en faveur de la réconciliation franco-allemande et l'accueil des réfugiés d'Europe de l'Est.

Les décennies suivantes créent de nouveaux champs d'action sur les deux rives de la Méditerranée : la guerre d'Algérie et le soutien aux populations locales ; la montée du racisme en France, entre autres contre les personnes issues du Maghreb ; puis la décolonisation et le développement de la solidarité avec le Tiers-Monde avec le soutien de partenaires locaux dans les domaines de la santé, du développement rural et de l'éducation. Depuis les années quatre-vingt, le durcissement du droit d'asile, la fermeture des frontières à l'immigration, la complexification des lois concernant les personnes étrangères en France entraînent un recentrage de la Cimade sur l'accompagnement juridique des personnes étrangères et le plaidoyer politique qui en découle.

**Christian CANAVESIO,
Alain OLIVES et Philippe SIMOND-CÔTE**
(Yonne)